

Marie-Helene Birchler, Orilla del Mar No. 122, Cabarete

Tel. +1 829 886 6666, Mail: <a href="mailto:mhbirchler@gmx.ch">mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mailto:mhbirchler@gmx.ch">mailto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mailto:mhbirchler@gmx.ch">mailto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mailto:mhbirchler@gmx.ch">mailto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mailto:mhbirchler@gmx.ch">mmilto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mhbirchler@gmx.ch">mailto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mhbirchler@gmx.ch">mailto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mhbirchler@gmx.ch">mailto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mhbirchler@gmx.ch">mmilto:mhbirchler@gmx.ch</a> ou <a href="mailto:mhbirchler@gmx.ch">mmilto:mhbirchler@g

CONTRAT DE LOCATION		
	(Propriétaire), représenté par Marie-Hélè iire),	ne Birchler et
Person	ne a contacter en cas d'urgence :	
1.	Objet de location: Condo situé à Orilla Del Mar,	Cabarete, République Dominicaine
2.	Durée de location:	
3.	<b>Prix de location:</b> US\$ (Dollars Américain) par mois. Dans le prix inclus sont le programme de TV, Internet wi-fi, Gas pour la cuisinière, Sécurité, USD 50 par mois d'électricité et un ménage une fois par semaine. L'électricité excédante doit être payée par le locataire.	
4. - -	Condition de paiement: Marie-Helene Birchler, Rep. Dominicaine, en US\$ A la réservation (1/3, 1/3, 1/3) US Le restant de la location et du a votre arrivée, soit US\$ Après réception du premier acompte vous recevrez la confirmation de location. Les paiements effectués ne sont pas remboursables ; nous vous recommandons de faire une 'Assurance d'annulation'.	
5.	5. Dépôt/électricité: Un dépôt de sécurité est demande a votre arrive, soit US\$ 300. Ce dépôt sera remboursé à la fin de votre séjour après le contrôle du condo et paiement de votre facture d'électricité (1 KWh à RD 12). A son arrivée le Locataire reçois le chiffre sur le compteur d'électricité du condo. Il accepte de payer sa consommation d'électricité et de rembourser tous les dégâts constates dans le condo.	
6.	Ce contrat entre en vigueur après signature par les deux personnes, la sous-location n'est pas permis.	
	Signature Propriétaire/Représentante	Signature Locataire
	Date:	Date: